



Avril 2018

*Actualisé en Mars 2019*

# Accompagner le lycéen professionnel vers l'enseignement supérieur

dans l'académie de Lille

**Après-Bac Infos**  
**Équipes Éducatives**

## Sommaire

Contexte institutionnel .....	p. 3
L'orientation des bacheliers professionnels (CAFPB 2017) .....	p. 4
L'expérimentation bac pro/BTS.....	p. 5
Offre de formation et voie professionnelle.....	p. 6
L'alternance en BTS .....	p. 7
La mobilité internationale en BTS .....	p. 9
Partenariats entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur ....	p. 10
Textes de référence .....	p. 15
Ressources et sitographie.....	p. 16
Annexe – Expérimentation bac pro/BTS : les seuils .....	p. 17

Cette publication, à destination des équipes éducatives de lycée professionnel, a pour objectif de donner des outils pour mieux accompagner le lycéen professionnel vers l'enseignement supérieur. Un des axes prioritaires de la politique académique du continuum bac-3/bac+3 est la poursuite d'études du bachelier professionnel dans l'enseignement supérieur, tout particulièrement en brevet de technicien supérieur (BTS), formation la plus adaptée à cette poursuite d'études.

La politique académique s'inscrit dans le cadre de la **loi enseignement supérieur et recherche** (ESR, juillet 2013) qui vise « la réussite de tous les étudiants », point relayé dans le rapport final de la **stratégie nationale enseignement supérieur** (StraNES, septembre 2015) stipulant une « réelle accession sociale et une inclusion de notre jeunesse ».

Les objectifs sont d'élever l'ambition scolaire et le niveau de qualification des élèves. Dans l'académie de Lille, le but est de faire face à la problématique de l'insertion professionnelle et de dépasser les déterminismes sociaux.

Ainsi, "conduire 50% d'une classe d'âge à un diplôme de licence et 25% à un niveau master" nécessite un renforcement de l'orientation des bacheliers technologiques vers l'institut universitaire de technologie (IUT) et des bacheliers professionnels vers les sections de techniciens supérieurs (STS), au sein du continuum de formation de la classe de seconde à la licence.

Dans notre académie, l'orientation des bacheliers professionnels vers les STS a longtemps été en dessous de la moyenne nationale. Pour y remédier, un nouveau processus d'admission en BTS a été expérimenté pour une durée de trois ans dans les académies d'Amiens, Lille, Rennes, Besançon et Dijon. Cette expérimentation s'inscrit dans le cadre du plan « mesures jeunes » présenté par le Premier ministre en avril 2016. Les objectifs sont d'augmenter le taux d'accès des bacheliers professionnels en STS et de mieux accompagner ces élèves à l'entrée dans l'enseignement supérieur pour favoriser leur réussite.

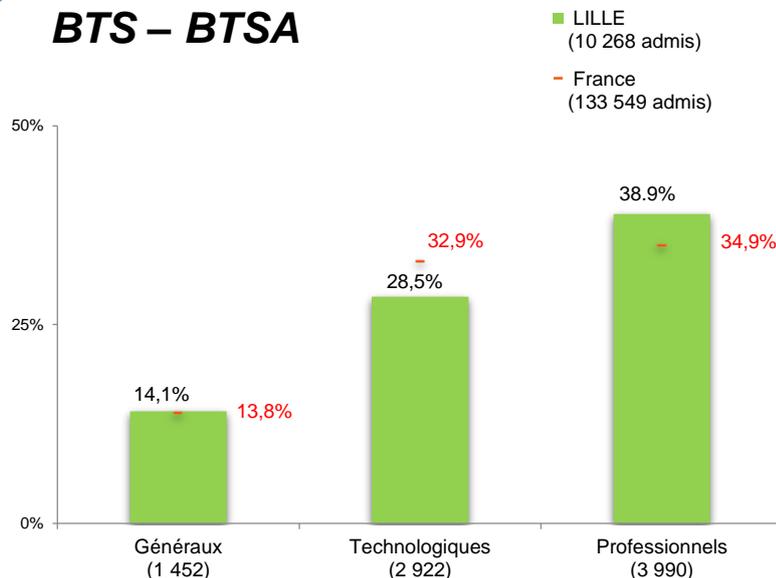
Effectifs 36 506

### Répartition des admis par bac d'origine Comparaison académie de Lille / France

Source : CAFPB\* 2018

\* Commission Académique  
des Formations Post-Bac

#### BTS – BTSA

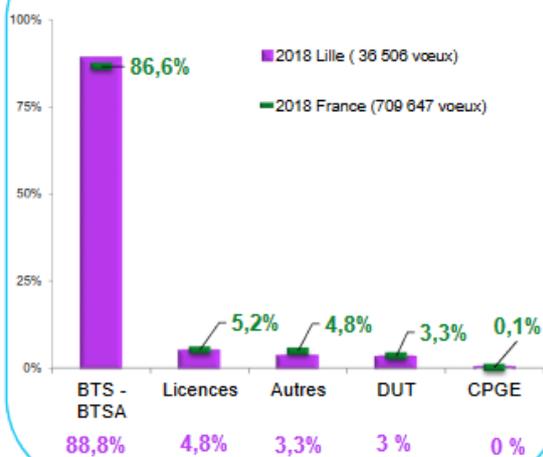


Les BTS-BTSA de l'académie ont accueilli plus de bacheliers professionnels cette année. Cette proportion est en hausse de 2.3 points par rapport à l'an dernier et se situe désormais à 4 points au-dessus du niveau national.

Effectifs : 14 776

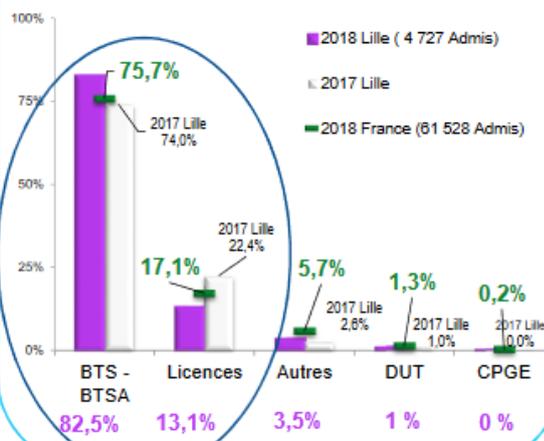
### Poursuite d'études des élèves de terminale professionnelle

#### Répartition des vœux (hors formations ingénieurs)



#### Répartition Admission

Lecture du graphique : sur 100 admis de bac professionnel, 82 sont admis en BTS-BTSA



82,5% des élèves de terminale professionnelle admis dans le supérieur le sont en BTS.

Leur admission en BTS a augmenté de +8,5 pts et dépasse le niveau national.

Comme pour les élèves de terminale technologique, cette augmentation a une répercussion sur leur admission en licence où on observe une diminution de -9,3 pts par rapport à l'an dernier.

Source : CAFPB 2018

### *En quoi consiste cette expérimentation ?*

- accompagnement renforcé de l'élève par l'équipe éducative
- mise en place d'un conseil spécifique d'orientation émettant un avis sur chaque spécialité de BTS demandée. Cet avis donne un accès de droit à la formation demandée.
- réservation de places en STS pour les bacheliers professionnels (seuils)
- mise en place d'une affectation de droit en BTS des élèves ayant reçu un avis favorable du conseil de classe dans la limite des places disponibles
- classement informatisé des dossiers dans le cas d'un nombre d'avis favorables supérieur au nombre de places réservées. Deux critères ont été retenus dans notre région académique : la cohérence des filières et les résultats scolaires.

### *Bilan 2018 de l'expérimentation bac pro/BTS – académie de Lille – (source : CAFPB 2018)*

- L'accès renforcé à l'enseignement supérieur des bacheliers professionnels a conduit progressivement à une plus grande représentation de ce type de baccalauréat en première année de BTS à la rentrée 2018
- Les élèves issus de terminal professionnelle représentent 43,1% des néo-bacheliers en BTS contre 36,8% 4 ans auparavant (+6,3 points pour 853 élèves supplémentaires)
- Ce rééquilibrage a eu pour conséquence de diminuer sensiblement la représentation des néo-bacheliers technologiques : 37,4% soit 7 points de moins qu'il y a 4 ans
- Ces résultats ne sont pas observés dans le secteur privé où la représentation des néo-bacheliers professionnels en BTS diminue : - 6,7% points soit – 61 élèves.

#### ***Les nouveaux seuils 2018 des bacheliers professionnels en STS***

Les nouveaux seuils permettront d'accueillir 700 élèves de bacs professionnels supplémentaires. 60 places sont ouvertes en BTS dans le cadre de la carte des formations 2018/2019 (cf. annexe).

Vous trouverez ci-dessous les guides à destination des élèves pour se renseigner sur la voie professionnelle dans la région Hauts de France.

Vos élèves pourront y découvrir :

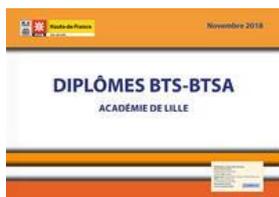
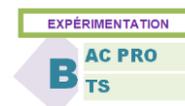
- ✓ une présentation générale de la voie professionnelle
- ✓ l'offre de formations régionale et notamment celle des BTS
- ✓ le tableau de correspondances entre les bacs professionnels et les BTS (dans la brochure Onisep « Après le bac pro, soyez ambitieux ! », pages 8 à 11)

Guide Onisep « Découvrir la voie professionnelle », rentrée 2018



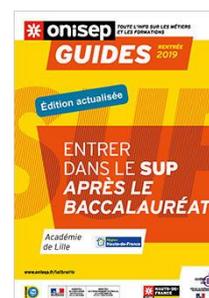
Guide Onisep « Après le bac pro, soyez ambitieux ! », rentrée 2019

Thémasite sur l'interface Eduline « Expérimentation bac pro/BTS »



Fiches diplômes BTS, Onisep.fr - Hauts de France - Lille

Guide Onisep « Entrer dans le Sup après le bac », rentrée 2019



Il est possible de préparer un BTS en alternance comme tout diplôme professionnel. Le principe est d'alterner entre des périodes en entreprise et des périodes de cours en centre de formation. Le rythme de l'alternance diffère selon les formations et les centres de formation (ex : deux jours en formation / trois jours en entreprise, ou une semaine en formation / deux semaines en entreprise). Au final, le diplôme obtenu, que ce soit en alternance ou en formation classique, est le même. Cependant, l'alternance demande au jeune d'être organisé. Il faut à la fois suivre le même programme que les autres en moins de temps et assurer ses tâches professionnelles en entreprise.

L'alternant a un statut de salarié et a les mêmes droits et devoirs que tout salarié de l'entreprise. Il existe deux types de contrats d'alternance :

### **Le contrat d'apprentissage**

*Il concerne les jeunes de 16 à 30 ans révolus. Il n'y a pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap et pour les créateurs/repreneurs d'entreprise.*

*En entreprise, l'apprenti est encadré par un maître d'apprentissage. Il est rémunéré en fonction de son âge et de l'année du contrat (**25 à 78% du smic**). De plus, il relève de la **formation initiale**.*

*La formation se déroule dans un CFA (Centre de formation des apprentis). Le volume horaire annuel de formation est de **400 heures minimum**.*

### **Le contrat de professionnalisation**

*Il concerne les jeunes **de 16 à 25 ans** révolus sans qualification professionnelle sortis du système scolaire ou souhaitant compléter leur formation, les demandeurs d'emploi de plus de 26 ans, les bénéficiaires du RSA (Revenus de solidarité active), de l'ASS (Allocation de solidarité spécifique) ou de l'AAH (Allocation aux adultes handicapés).*

*Le contrat de professionnalisation relève de la **formation continue**. La rémunération va de **55% à 100% du smic** variable selon l'âge et le niveau de formation. Le volume de formation est de **150 heures minimum** sur la durée totale du contrat.*

*Pour plus d'informations consulter la page [ma voie pro](#) de l'Onisep.*

### **Pour ou Contre**

L'alternance ne convient pas à tout le monde parce que c'est un mode de formation très exigeant.

Bien réfléchir avant de s'engager !



Première expérience professionnelle

Salaire et financement des études

Mise en pratique des enseignements



Difficultés à trouver et signer un contrat

Suppression des vacances scolaires

Rythme très soutenu

### Quelques conseils à donner pour accompagner les lycéens

- Rechercher une entreprise tôt dans l'année (à partir de février)
- Contacteur l'établissement de formation afin de connaître le rythme de l'alternance et d'avoir accès à un éventuel réseau d'employeurs
- Contacteur les entreprises dans lesquelles les lycéens ont effectué leur stage
- Consulter les sites spécialisés (Cf. ci-dessous)
- Mettre son Curriculum Vitae (CV) en ligne sur les réseaux professionnels (ex : Viadeo, LinkedIn...)
- Saisir ses vœux sur la plateforme Parcoursup
- Prévoir un plan de secours en s'inscrivant dans une formation à temps plein
- Bien lire le contrat avant de le signer afin de savoir à quoi il engage

La difficulté majeure pour le candidat est de trouver une entreprise. Quelques sites informent sur l'alternance et répertorient les offres d'emploi :

- *Sites ressources sur l'alternance dans les Hauts-de-France :*

CFA Académique : [cfa.ac-lille.fr/](http://cfa.ac-lille.fr/)

L'apprentissage dans l'enseignement supérieur : [www.formasup-npc.org](http://www.formasup-npc.org)

- *Offres d'emploi en alternance :*

Bourse de l'apprentissage CCI : [www.npdc-apprentissage.com/?](http://www.npdc-apprentissage.com/?)

Pôle emploi : [www.pole-emploi.fr/](http://www.pole-emploi.fr/)

Plateforme de recrutement dans la région Hauts-de-France : [www.l4m.fr](http://www.l4m.fr)

L'Étudiant, jobs, stages, emplois : [jobs-stages.letudiant.fr/offre-alternance/offres/region-hauts-de-france.html](http://jobs-stages.letudiant.fr/offre-alternance/offres/region-hauts-de-france.html)

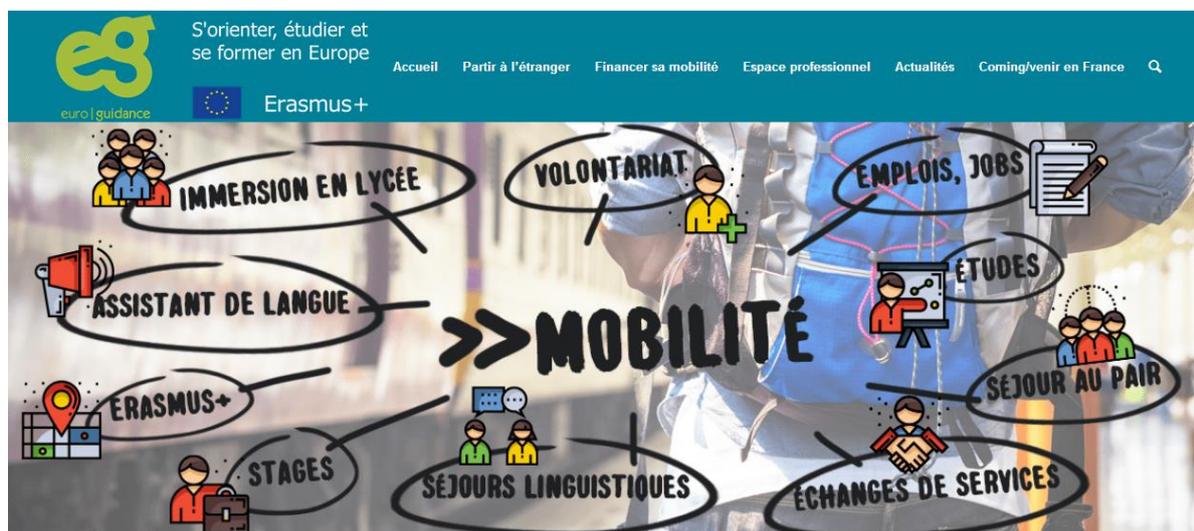
Il est possible de partir en mobilité en BTS avec un programme, en partenariat avec l'établissement, que ce soit pour faire un stage à l'étranger ou pour étudier. Le plus connu est Erasmus+, permettant de partir en mobilité en Europe principalement. Il en existe d'autres comme le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) pour partir au Canada.

La personne à contacter est le chef d'établissement.

Il existe plusieurs possibilités de financement : bourses sur critères sociaux, bourses Erasmus+, bourses AFDET pour les étudiants de BTS, bourses Mermoz etc.

Il est même possible de partir en mobilité en Europe de 2 à 15 jours lorsqu'on est apprenti.

Pour plus d'informations, consulter [ma voie pro Europe](#) de l'Onisep et le site [euroguidance](#).



## BIENVENUE SUR LE SITE DU RÉSEAU EUROGUIDANCE

Vous êtes un professionnel de l'orientation, un opérateur de mobilité, un enseignant, un chef d'établissement, un membre de la communauté éducative ? Vous allez trouver sur ce site des informations sur les études en Europe, les stages, les programmes européens, les lieux ressources utiles, les réseaux pertinents.

Vous êtes un lycéen, un étudiant, un salarié, un demandeur d'emploi, un jeune en formation à la recherche d'informations sur les stages en Europe, les études, les cours de langues ? Ce site va vous aider à y voir plus clair et si vous ne trouvez pas la réponse à votre question vous pourrez toujours nous interroger en ligne !

[En savoir plus](#)

Les actions ci-dessous sont données à titre d'exemple pour initier ou développer des actions déjà existantes. Elles ont été déclinées selon des objectifs précis et sont à destination des élèves, des équipes éducatives ou des parents.

Leur but est de permettre d'accompagner au mieux les élèves.

### Liste des objectifs

#### À destination des élèves et des parents :

- 1) Faire connaître l'offre de formations des BTS
- 2) Faire connaître les débouchés professionnels et les possibilités de poursuite d'études après un BTS

#### À destination des élèves :

- 3) Rassurer le bachelier professionnel pour envisager une orientation en BTS
- 4) Accompagner le lycéen professionnel dans sa candidature en BTS
- 5) Préparer le lycéen professionnel aux attendus du BTS (culture, méthodologie)
- 6) Favoriser la réussite du bachelier professionnel en BTS

#### À destination des équipes éducatives :

- 7) Favoriser la continuité des enseignements entre LP et STS

### À destination des élèves et des parents :

#### Objectif n°1

##### Faire connaître l'offre de formations des BTS

###### Actions possibles :

- travail sur la brochure « Après le bac pro soyez ambitieux ! » de l'Onisep en accompagnement personnalisé
- travail sur les fiches BTS de l'Onisep en accompagnement personnalisé
- présentation des formations post bac par le psychologue de l'Éducation nationale (PsyEN) de l'établissement
- information sur les journées portes ouvertes à destination des parents
- information sur la rubrique « parents » de l'Onisep
- exploiter les vidéos présentant les BTS (Onisep TV)
- présentation des différents BTS par les enseignants et/ou les étudiants de BTS dans les lycées
- participation des élèves au forum première organisé dans le bassin
- préparation, participation et exploitation des journées portes ouvertes
- participation des lycéens et préparation en amont à une journée d'immersion en BTS

###### Partenariat :

- chefs d'établissements, professeurs principaux, personnel intervenant en accompagnement personnalisé, PsyEN, enseignants et étudiants de BTS, coordonnateur de bassin

###### Ressources :

- Onisep TV, Onisep national et régional, brochure « Après le bac pro, soyez ambitieux ! »

#### Objectif n°2

##### Faire connaître les débouchés professionnels et les possibilités de poursuite d'études après un BTS

###### Actions possibles :

- travail sur les débouchés professionnels en accompagnement personnalisé : via les enquêtes concernant l'insertion professionnelle, visionnage de témoignages sur Onisep TV, travail sur les offres d'emploi, sur les fiches diplômes...
- présentation du schéma des études post bac ainsi que des possibilités d'orientation après un BTS
- témoignages d'anciens étudiants de BTS en poursuite d'études (en licence professionnelle, en licence générale, en école d'ingénieurs...) ou en emploi
- conférences de professionnels
- intervention de professionnels sur l'insertion professionnelle (enquête du CEREQ, des OFIP des universités...)

###### Partenariat :

- chefs d'établissements, professeurs principaux, personnel intervenant en accompagnement personnalisé, PsyEN, enseignants et étudiants de BTS, coordonnateur de bassin, professionnels

###### Ressources :

- Onisep TV, Onisep national et régional (guide « Les licences professionnelles »), site de Pôle emploi, site du CEREQ, sites des universités (rubrique OFIP)

### À destination des élèves :

#### Objectif n°3

##### Rassurer le bachelier professionnel pour envisager une orientation en BTS

###### Actions possibles :

- faire le point sur les atouts et les points à améliorer au cours des entretiens d'orientation en première et en terminale
- travailler une même notion avec deux approches différentes : une méthodologie du secondaire et une méthodologie du supérieur
- continuum dans les programmes et la méthodologie entre le bac professionnel et le BTS : réunions de concertation entre les enseignants de bac pro et de BTS pour échanger sur les référentiels et la pédagogie dans le secondaire et le supérieur
- faire un projet commun en associant les lycéens, les étudiants et les équipes pédagogiques des lycées professionnels et des STS (exemple : Travaux personnels encadrés – TPE)
- réaliser des TD et TP en commun
- témoignages d'étudiants en BTS issus d'un bac pro
- immersions de lycéens professionnels en BTS
- organisation de mini stages en BTS pour les lycéens professionnels

###### Partenariat :

- chefs d'établissements, professeurs principaux, PsyEN, enseignants de LP et de STS, étudiants de BTS

###### Ressources :

- grille d'entretien, suivi du projet de l'élève via Folios

#### Objectif n°4

##### Accompagner le lycéen professionnel dans sa candidature en BTS

###### Actions possibles :

- informer le lycéen sur la procédure Parcoursup
- sensibiliser le lycéen de première à la procédure Parcoursup via le site test
- aider le lycéen professionnel à créer son dossier sur Parcoursup
- accompagner le lycéen de terminale dans la formulation des vœux et la rédaction de son projet de formation motivé
- faire un suivi des élèves via le site [gestion.parcoursup.fr](http://gestion.parcoursup.fr) pour chaque classe
- inviter les parents à une réunion d'information sur la procédure Parcoursup

###### Partenariat :

- chefs d'établissements, professeurs principaux, PsyEN

###### Ressources :

- site de [simulation.parcoursup.fr](http://simulation.parcoursup.fr), site [parcoursup.fr](http://parcoursup.fr), site [gestion.parcoursup.fr](http://gestion.parcoursup.fr)

À destination des élèves :

### Objectif n°5

#### Préparer le lycéen professionnel aux attendus du BTS

Actions possibles :

- travail en accompagnement personnalisé sur les programmes des différents BTS : matières enseignées
- séquences pédagogiques de type BTS progressives de la seconde à la terminale
- aide et conseil pour la prise de notes
- travail sur la mobilité, la culture et la méthodologie de façon transversale : projet culturel, sportif à concevoir avec des étudiants de BTS, utilisation des ressources du CDI, échange Erasmus+...
- tutorat par des étudiants de BTS auprès de lycéens professionnels
- mise en place de renforcement disciplinaire pour les élèves volontaires
- projet commun entre lycéens et étudiants de BTS (exemple : TPE)
- TP et TD en commun
- partage de pratiques pédagogiques entre enseignants de LP et de STS
- immersions de lycéens professionnels en BTS

Partenariat :

- chefs d'établissements, professeurs principaux, personnels intervenant en accompagnement personnalisé, PsyEN, enseignants et étudiants de BTS, professeur documentaliste

Ressources :

- moyens financiers pour les projets culturels ou sportifs, site [Erasmus+](#)

### Objectif n°6

#### Favoriser la réussite du bachelier professionnel en BTS

Actions possibles :

- tutorat avec un enseignant
- établir un climat de confiance étudiant/enseignant : entretiens individuels à différents moments de l'année pour repérer un éventuel décrochage et pour identifier les points d'amélioration
- travail sur le projet personnel et professionnel de l'étudiant : insertion professionnelle, entrepreneuriat, poursuite d'études, mobilité internationale etc
- renforcement disciplinaire en fonction des besoins pour tous les étudiants volontaires
- aide méthodologique
- mise en place d'une pédagogie active qui rend l'étudiant acteur de ses apprentissages
- tutorat entre étudiants de deuxième année et étudiants de première année
- dispositif PRREL (Programme régional de réussite en études longues) : suivi pédagogique personnalisé, aide méthodologique, contrôle continu, TP et TD en groupes restreints

Partenariat :

- chefs d'établissements, enseignants et étudiants de BTS

Ressources :

- site du dispositif [PRREL](#), site [Euroguidance](#) pour la mobilité internationale

À destination des équipes éducatives :

### Objectif n°7

#### Favoriser la continuité des enseignements entre LP et STS

Actions possibles :

- travail sur une même notion avec deux approches différentes : une méthodologie du secondaire et une méthodologie du supérieur
- réunion de concertation entre les enseignants de LP et de STS pour échanger sur les référentiels et la pédagogie dans le secondaire et le supérieur
- projet commun associant les lycéens, les étudiants et les équipes pédagogiques des LP et des STS
- TD et TP communs

Partenariat :

- chefs d'établissements, professeurs principaux, enseignants de BTS, inspecteurs d'académie – inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR)

Ressources :

- référentiels des programmes en LP et en STS, site [Eduscol](http://eduscol.education.fr)

### NATIONAUX :

#### **Lois**

- ❖ Loi ESR (enseignement supérieur et recherche) du 22 juillet 2013
- ❖ Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013
- ❖ Circulaire n°2013-0012 relative au renforcement du continuum de formation de l'enseignement scolaire à l'enseignement supérieur du 18 juin 2013
- ❖ Décret n°2017-515 et arrêté sur l'expérimentation pour trois ans d'une admission de bacheliers professionnels dans une section de techniciens supérieurs du 10 avril 2017

#### **Circulaires**

- ❖ Circulaire de rentrée

#### **Rapports**

- ❖ « Pour une société apprenante », rapport StraNES (stratégie nationale de l'enseignement supérieur) septembre 2015
- ❖ « Améliorer la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur des bacheliers professionnels » rapport Lermينياux, septembre 2015
- ❖ « Affectation des bacheliers technologiques et professionnels dans les instituts universitaires de technologie et les sections de techniciens supérieurs », rapport IGEN n°2014-089, février 2015
- ❖ « Synthèse des mesures jeunesse » par le Premier ministre, avril 2016

#### **Autres documents**

- ❖ « Les étudiants en sections de technicien supérieur en 2017-2018 », note flash n°25, décembre 2017, MESRI-SIES, ISSN 2108-4033
- ❖ « Expérimentation de l'avis favorable du conseil de classe pour l'accès des bacheliers professionnels en BTS » vade-mecum à l'intention des académies expérimentatrices, année scolaire 2017-2018

### ACADÉMIQUES :

- ❖ « Guide académique liaison bac pro/BTS 2014-2015 » du 29 août 2014, académie de Lille
- ❖ « Mise en œuvre du continuum Bac-3/Bac+3 », circulaire académique n° 15-61 du 27 février 2015
- ❖ « Politique académique pour l'accompagnement des élèves du second degré dans leurs parcours de formation et d'orientation – année 2014-2015 », circulaire académique n° 2015.02 du 16 janvier 2015
- ❖ « Mise en œuvre de l'expérimentation bac pro/BTS », circulaire académique n°17-77 du 6 mars 2017
- ❖ « Expérimentation baccalauréats professionnels/BTS » circulaire académique n°17-257 du 13 novembre 2017
- ❖ Arrêté académique du 16 janvier 2018
- ❖ « Expérimentation orientation baccalauréat professionnel – BTS 2017-2018 V2.2 », collège des inspecteurs IA-IPR et IEN ET EG IO DAET, région académique Hauts de France
- ❖ « Politique académique d'orientation – mise en œuvre des procédures d'orientation – année 2017-2018 » réf SAIO 18.32 du 28 février 2018
- ❖ « Expérimentation de l'avis favorable du conseil de classe pour l'accès des bacheliers professionnels en BTS » circulaire académique n°19-109 du 15 février 2019

### À destination des élèves et des parents :

#### **Publications ONISEP**

- ❖ Guide « Après le bac pro, soyez ambitieux ! Rentrée 2019 » – académie de Lille
- ❖ Guide « Entrer dans le Sup après le bac. Rentrée 2019 » – académie de Lille

#### **Le site de l'ONISEP**

- ❖ S'informer sur la voie professionnelle : « ma voie pro » [www.onisep.fr/voie-pro](http://www.onisep.fr/voie-pro)
- ❖ Fiches diplômes régionales BTS : [cliquer ici](#)
- ❖ Guide découvrir la voie professionnelle [cliquer ici](#)
- ❖ [www.terminals2018-2019.fr](http://www.terminals2018-2019.fr)

#### **Différents sites :**

- ❖ Euroguidance [www.euroguidance-france.org/](http://www.euroguidance-france.org/)
- ❖ Parcoursup [www.parcoursup.fr/](http://www.parcoursup.fr/)

### À destination des enseignants :

#### **Publications ONISEP**

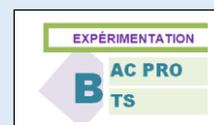
- ❖ Guide « Après le bac pro, soyez ambitieux ! Rentrée 2019 » – académie de Lille
- ❖ Guide « Entrer dans le Sup après le Bac. Rentrée 2019 » – académie de Lille

#### **Le site de l'ONISEP**

- ❖ Ressources pour l'accompagnement des élèves [cliquer ici](#)

#### **THÉMASITE « expérimentation Bac pro/BTS » sur Eduline**

- ❖ Fiche de recommandations phase 1 de la procédure d'accompagnement à la poursuite d'études
- ❖ Vade-mecum Bac pro BTS PsyEN PP 2018
- ❖ Annexe de l'arrêté académique du 16 janvier 2018 contenant les objectifs minimaux d'accès des néo-bacheliers professionnels par spécialité de BTS, rentrée 2018



#### **Différents sites :**

- ❖ Euroguidance [www.euroguidance-france.org/](http://www.euroguidance-france.org/)
- ❖ Gestion Parcoursup [gestion.parcoursup.fr/Gestion/authentication](http://gestion.parcoursup.fr/Gestion/authentication)
- ❖ PRREL [prrel.hautsdefrance.fr/PRREL/faces/accueil.seam](http://prrel.hautsdefrance.fr/PRREL/faces/accueil.seam)
- ❖ Eduscol [eduscol.education.fr/](http://eduscol.education.fr/)

Annexe à l'arrêté du 16 janvier 2018 :  
Objectifs minimaux d'accès des néo-bacheliers professionnels en BTS par spécialité de BTS

Domaine	Spécialité / mention formation d'accueil	Seuils 2018
<b>BTS SERVICES</b>	Analyses de biologie médicale	11%
	Assurance	22%
	Banque conseiller de clientèle	11%
	Commerce international à référentiel européen	11%
	Communication	11%
	Comptabilité et gestion	61%
	Design communication – espace – volume	22%
	Design graphique option communication et médias imprimés	22%
	Design graphique option communication et médias numériques	22%
	Diététique	11%
	Economie sociale familiale	39%
	Etudes et réalisation d'un projet de communication	61%
	Gestion de PME	61%
	Management des unités commerciales	61%
	Management en hôtellerie restauration	44%
	Métiers de la coiffure	55%
	Métiers de l'audiovisuel option gestion de la production	11%
	Métiers de l'audiovisuel option métiers de l'image	11%
	Métiers de l'audiovisuel option métiers du son	17%
	Métiers de l'audiovisuel option montage et post-production	11%
	Métiers de l'audiovisuel option techniques d'ingénierie et exploitation des équipements	28%
	Métiers de l'esthétique – cosmétique - parfumerie	50%
	Métiers des services à l'environnement	44%
	Négociation et digitalisation relation client	61%
	Notariat	11%
	Opticien - Lunetier	66%
	Photographie	33%
	Professions immobilières	11%
	Services et prestation des secteurs sanitaire et social	39%
	Services informatiques aux organisations	55%
	Support à l'action managériale	61%
Tourisme	11%	
Transport et prestations logistiques	61%	

Annexe à l'arrêté du 16 janvier 2018 :  
Objectifs minimaux d'accès des néo-bacheliers professionnels en BTS par spécialité de BTS

Domaine	Spécialité / mention formation d'accueil	Seuils 2018
<b>BTS PRODUCTION</b>	Aéronautique	11%
	Architecture en métal : conception et réalisation	55%
	Assistance technique d'ingénieur	44%
	Bâtiment	50%
	Bioanalyses et contrôles	28%
	Biotechnologie	11%
	Conception de produits industriels	55%
	Conception des processus de réalisation de produits	66%
	Conception et industrialisation en microtechniques	88%
	Conception et réalisation de carrosserie	88%
	Conception et réalisation de systèmes automatiques	55%
	Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle	66%
	Contrôle industriel et régulation automatique	39%
	Design de mode, textile et environnement option mode	17%
	Design de mode, textile et environnement option textile et matériaux de surface	17%
	Design de produits	17%
	Design d'espace	17%
	Développement et réalisation bois	66%
	Electrotechnique	66%
	Enveloppe des bâtiments : conception et réalisation	66%
	Etude et économie de la construction	66%
	Etude et réalisation d'agencement	66%
	Europlastics et composites à référentiel commun européen option conception d'outillage	66%
	Europlastics et composites à référentiel commun européen option pilotage et optimisation de la production	66%
	Fluide, énergie, domotique option A génie climatique et fluide	72%
	Fluide, énergie, domotique option B froid et conditionnement d'air	72%
	Fluide, énergie, domotique option C domotique et bâtiment communicants	72%
	Fonderie	50%
	Maintenance des matériels de construction et de manutention	80%
	Maintenance des systèmes option A systèmes de production	66%
	Maintenance des systèmes option B systèmes énergétiques et fluidiques	85%
	Maintenance des véhicules option voitures particulières	90%
	Métiers de la chimie	17%
	Métiers de la mode – vêtements	55%
	Métiers du géomètre – topographe et de la modélisation numérique	44%
	Moteur à combustion interne	55%
	Pilotage des procédés	33%
	Qualité dans les industries agroalimentaires et les bio-industries	44%
	Systèmes constructifs bois et habitat	55%
	Systèmes numériques option électronique et communication	61%
	Systèmes numériques option informatique et réseaux	39%
Technico-commercial	61%	
Techniques physiques pour l'industrie et le laboratoire	22%	
Travaux publics	44%	